

Cercle de Mantas et du Mantois de Silence

27 mars 2021, 134 ème Cercle de Silence du Mantois, 12 ème année.

**Avec, ou sans papier,
l'étranger est une personne
la dignité de chaque
personne
ne se discute pas,
elle se respecte
Notre silence le crie**

Le Cercle de Silence

***est une action non violente, qui rassemble
régulièrement, dans un espace public, des hommes
et des femmes de divers horizons et de toutes
convictions philosophiques, religieuses et politiques.
Il s'agit d'alerter les citoyens sur le sort réservé aux
personnes étrangères venues en France pour mieux
vivre ou sauver leur vie.***

Par notre participation au Cercle de Silence :

Nous voulons dénoncer les traitements inhumains dégradants réservés aux migrants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle, les humiliations liées aux contrôles et « interpellations au faciès ».

Nous voulons dénoncer les obstacles administratifs qui visent à rendre de plus en plus difficile l'obtention d'un titre de séjour et qui forcent les personnes à vivre et à travailler dans la peur et la clandestinité.

Nous refusons les lois de plus en plus contraignantes et les suspicions dont sont victimes les demandeurs d'asile qui sont exposés à de graves dangers dans leur pays d'origine.

Nous refusons les conditions de vie dans les centres de rétention administrative, les zones d'attente des aéroports et, avant tout, leur existence.

Nous refusons que soient adoptées et appliquées en notre nom des décisions (lois, décrets, circulaires) qui brisent des vies humaines, des couples, des familles et maintiennent des personnes dans la peur et l'absence de tout projet.

Nous voulons que la France reste un pays d'accueil, sans cesse enrichi et transformé par l'apport de personnes venues du monde entier, une France où il est possible de vivre ensemble.

***Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons
à rejoindre le Cercle de Silence du Mantois,
entre 11h et midi, le 4^{ème} samedi de chaque mois,
place Saint Maclou à Mantas-la-Jolie.***

Prochains rendez-vous : 24 avril, 22 mai, 26 juin, 24 juillet, 28 août...

cerclesilencemantas@yahoo.fr

Le Cercle de Silence est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres de : Ligue des Droits de l'Homme, Pastorale des migrants, Réseau Chrétiens-immigrés, Réseau Education Sans Frontières, Equipe paroissiale d'accueil des migrants, Action Catholique Ouvrière, Secours catholique, Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés, Communauté Chrétienne Africaine de Mantas, Ensemble pour une Gauche Citoyenne, Collectif de Réflexion et d'Initiatives Citoyennes.

Pétition : Jeunes majeurs étrangers, sortir de l'impasse.

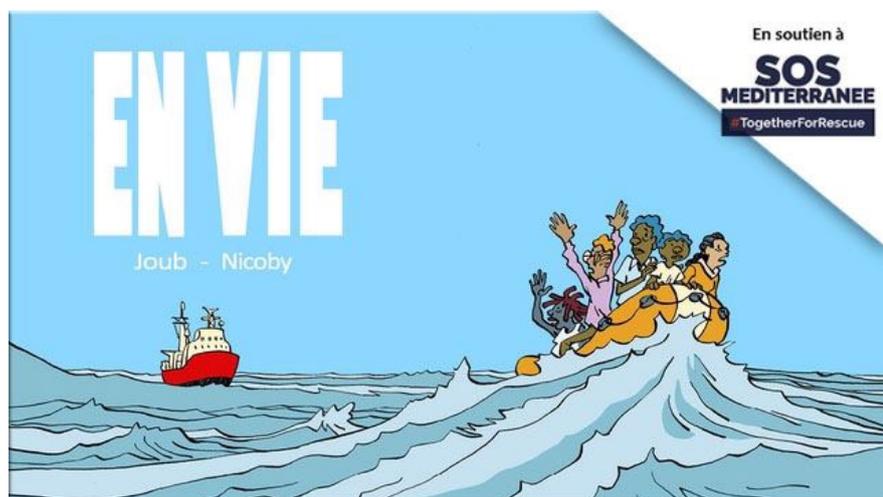
communiqué à l'initiative de la LDH et signé par plus de soixante-dix organisations

L'actualité a mis au grand jour la situation de jeunes étrangers présents depuis des années en France (...) en cours d'études, d'apprentissage ou ayant accédé à l'emploi souvent dans des secteurs en pénurie de main-d'oeuvre, soudain victimes de refus de séjour dès qu'ils arrivent à la majorité. (...)

Des possibilités d'amélioration réelle pour au moins réduire l'arbitraire des préfectures :

- faire cesser la suspicion dès que les actes d'état civil ont été confirmés par un juge ou les services consulaires
- en finir avec le blocage absurde des demandes de rendez-vous en préfecture
- régulariser les personnes étrangères présentes depuis plusieurs années sur le territoire, en appliquant la circulaire du 28 novembre 2012

<https://www.ldh-france.org/petition-jeunes-majeurs/>



<https://www.sosmediterranee.fr/journal-de-bord/3-questions-en-vie>

En partenariat avec SOS Méditerranée, l'armada des CMCAS du Grand Ouest publie une bande dessinée jeunesse qui donne à voir et comprendre le long et périlleux voyage des exilés qui arrivent jusqu'à nous. Pour les auteurs, Joub et Nicoby, l'enjeu était de traduire l'extrême violence des parcours sans rebuter la lecture.

« En les écoutant, nous avons réalisé que ceux qui quittent leur pays ne décident pas de partir pour l'Europe. ils fuient vers un Etat voisin et, étape par étape, poussés par la nécessité, un petit nombre d'entre eux arrivent jusqu'à nous... »

A Nîmes, Fatou, ingénieure agronome est menacée d'expulsion.

France info, février 2021

Son parcours est exemplaire : Fatou Thioune, d'origine sénégalaise, est arrivée à 20 ans en France, en 2012. Elle a d'abord fait un BTS agricole, qu'elle a obtenu avec mention et a ensuite intégré l'école d'ingénieur Montpellier Supagro, d'où elle est sortie diplômée ingénieure des industries agroalimentaires. Depuis quatre ans elle travaille dans une société de production de volailles gardoise.

A la suite de sa demande de renouvellement de carte de séjour, elle a un récépissé valable jusqu'en octobre 2020. Mais en septembre elle reçoit une OQTF (obligation de quitter le territoire français), alors qu'elle a un emploi en CDI et qu'elle est à la tête d'une équipe de 80 salariés. Fatou a actualisé sa situation, mais la Préfecture refuse de revenir sur sa décision. L'entreprise l'a donc mise à pied pour éviter d'être sanctionnée.

« Cela fait 9 ans que je participe au dynamisme du pays, que je paie mes impôts, 9 ans à avoir un parcours sans faute... Pendant le confinement, quand tous les gens étaient chez eux, nous étions au front, en travaillant tous les jours pour alimenter les rayons des supermarchés. »

L'avocat de Fatou Thioune a déposé un recours devant le Tribunal Administratif qui a suspendu provisoirement l'OQTF et la Préfecture a donné un rendez-vous. Espérons !